
REGISTRE DES DELIBERATIONS

Séance du 24 septembre 2015

DCM N° 15-09-24-31

Objet : Participation à l'opération "Voyage au cœur du sein" dans le cadre d'Octobre Rose.

Rapporteur: Mme MOREL

Le cancer du sein est la première cause de cancer féminin et touche en France 1 femme sur 9. Le dépistage du cancer du sein permet de guérir 90 % des patientes atteintes par la maladie. Chaque année au mois d'octobre, a lieu la campagne nationale sur le dépistage du cancer du sein : Octobre rose.

Dans ce cadre, l'Association Mosellane pour le Dépistage des Maladies Cancéreuses (Amodemaces), en partenariat avec le Comité Départemental de la Ligue Contre le Cancer, propose à la Ville de Metz d'accueillir pour la première fois en Moselle le projet "Voyage au cœur du sein" : installation gonflable artistico-médicale pour la prévention des cancers du sein.

Cette structure a été élaborée à Toulouse par une artiste plasticienne, en collaboration avec un comité scientifique. A la fois œuvre d'art par ses grandes dimensions et ses décors soignés, c'est également un outil pédagogique pour comprendre ce qu'est un cancer du sein. Cette installation vise à dédramatiser cette maladie tout en vulgarisant les informations médicales relatives aux pathologies et aux traitements, afin d'inciter les femmes à se faire dépister.

Ce projet sera installé jeudi 15 octobre 2015 Place du Général de Gaulle.

La visite est gratuite et des professionnels de santé spécialisés, ainsi que les associations concernées, seront présents pour répondre aux questions des visiteurs.

Le coût global de location de l'installation pour une journée est de 3 120 € TTC.

Il sera financé à parité par la Ville et l'association Amodemaces à hauteur de 1 560 € chacune.

En conséquence, la délibération suivante est soumise à l'approbation du Conseil Municipal.

LE CONSEIL MUNICIPAL

Les Commissions compétentes entendues,

VU la proposition de partenariat présentée par l'Association Mosellane pour le Dépistage des Maladies Cancéreuses (Amodemaces) à la Ville de Metz dans le cadre de la campagne Octobre rose 2015,

VU la demande de subvention de l'association Amodemaces,

CONSIDERANT l'enjeu de santé publique que constituent la prévention et le dépistage des cancers, ainsi que la notoriété de la campagne nationale sur le dépistage du cancer du sein "Octobre rose".

APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ

DECIDE :

- **D'ACCEPTER** la mise en œuvre du projet "Voyage au cœur du sein" jeudi 15 octobre 2015, Place du Général de Gaulle, par l'association Amodemaces,
 - **DE PARTICIPER** au financement de la mise en œuvre du projet "Voyage au cœur du sein" par le versement d'une subvention de 1 560 € à l'association Amodemaces,
 - **D'AUTORISER** Monsieur le Maire ou son représentant à signer tous documents contractuels se rapportant à la présente et notamment la lettre de notification portant rappel de l'objet de la subvention, de ses conditions d'utilisation ainsi que la faculté pour la Ville de Metz d'en recouvrer tout ou partie, en cas de non-respect de son affectation ou de cessation en cours d'exercice de l'action subventionnée.

Les crédits sont disponibles au budget de l'exercice en cours.

Vu et présenté pour enrôlement,
Signé :
Pour le Maire
La Conseillère Déléguée,

Catherine MOREL

Service à l'origine de la DCM : Mission Ville pour tous, seniors, santé et handicap
Commissions : Commission Cohésion Sociale
Référence nomenclature «ACTES» : 9.1 Autres domaines de compétences des communes

Séance ouverte à 15h00 sous la Présidence de M. Dominique GROS Maire de Metz ,
Nombre de membres élus au Conseil Municipal : 55 dont 55 sont encore en fonction à la date de la délibération.

Membres assistant à la séance : 37 Absents : 18 Dont excusés : 12

Décision : ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ